



Bulletin d'informations - Juin 2023

Dons et acquisitions

Par cet ordre de marche acquis dernièrement, nous apprenons que le 6 fructidor de l'an 8 de la République française, [Jean-Baptiste Terray](#) est chef d'escadron basé à Moulins, Département de l'Allier, il est alors âgé de 29 ans.

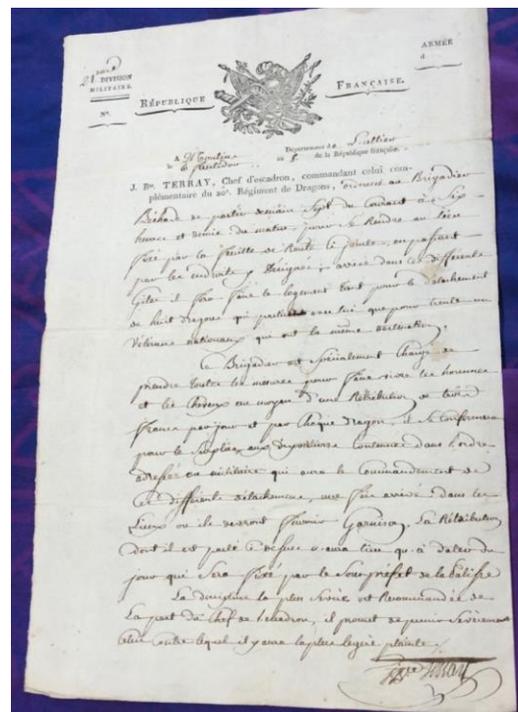
J. Bte. Terray, Chef d'escadron, commandant celui complémentaire du 20^e. Régiment de Dragons,

Ordonne au Brigadier Béchard de partir demain sept du courant à six heures et demie du matin pour se rendre au lieu fixé par la feuille de route ci-jointe, en passant par les endroits y désignés ; arrivé dans les différents gîtes il fera faire le logement tant pour le détachement de huit dragons qui partiront avec lui que pour trente(et) un vétérans nationaux qui ont la même destination.

Ce brigadier est spécialement chargé de prendre toutes les mesures pour faire vivre les hommes et les chevaux au moyen d'une rétribution à trois francs par jour et par chaque dragon, il se conformera pour le surplus aux dispositions contenues dans l'ordre adressé au militaire qui aura le commandement de ces différents détachements, une fois arrivé dans les lieux où ils devront former garnison. La rétribution dont il est parlé ci-dessus n'aura lieu qu'à valeur du jour qui sera fixé par le sous-préfet de la Palisse.

La discipline la plus sévère est recommandée de la part du chef d'escadron, il promet de punir sévèrement celui contre lequel il y aura la plus légère plainte.

signé J. Bte Terray



[+ d'informations sur Jean-Baptiste TERRAY](#)



Nous avons reçu un dessin original de grande dimension qui illustre la route de Suisse en 1965. Nous savons également qu'il s'adressait à Albert Marini, qui dirigeait sa société d'électricité au 25, route de Suisse, jusqu'au début des années 1970.

Des bruits courent que la Maison Marini offrirait l'électricité de la Ville de Versoix à l'occasion de sa réélection de Président de la Nasse 65 et de futur "conseiller administratif,,

Essayons de déchiffrer ce placard, probablement une farce de copains qui avaient formé une amicale baptisée la Nasse 65.

Ce dessin satirique nous raconte la vie du bourg : Au premier plan, HUSSY « l'écossais de Genthod » représente William Hussy, brigadier de gendarmerie. Pourquoi le kilt ?

Derrière lui, le café du Lion-d 'Or tenu par la Nénette, l'inscription « zimmer » sur l'enseigne indique que l'ancien tenancier était BAERTSCHI. Sur la vitrine de PIERRE MEYLL le marchand de vélo, l'inscription « PLAN DE L'AUTOROUTE » nous rappelle l'opposition, en 1963, de notre citoyen versoisien au projet officiel de jonction de la bretelle de l'autoroute au Vengeron. Il avait exposé la maquette de son projet et les plans dans son magasin. Chacun peut s'imaginer le pourquoi de l'inscription « RICHE DE CRESUZ » sur le magasin MARINI ! Le drapeau du Lausanne Sport sur la façade du magasin BUFFAT nous rappelle l'attachement de Gilbert pour ce club de football. « THE AU RHUM – VINS, LIQUEURS » indique aux assoiffés le tea-room CARTIER.



Si parmi vous, il se trouve quelqu'un qui aurait des informations à nous donner sur la Nasse 65, nous prendrons volontiers le renseignement.

oooooooooooooooooooooooooooooooo

Lors de notre dernière assemblée générale, le comité a été modifié. Voici sa nouvelle composition :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| Président | Thibault ESTIER |
| Vice-président | Yves RICHARD |
| Trésorière | Anne WICHT |
| Secrétaire | Michèle BLANCHARD |
| Archiviste | Georges SAVARY |
| Membres | Giuliano BROGGINI |
| | Geneviève FERRAUD |
| | Claude-Alain KINDLER |
| | Marieke RYCHNER |
| | Pierre SCHENKER |
| | Jolanka TCHAMKERTEN |
| Déléguée communale | Muriel DE TERWANGNE |